

**DRT**INT2260 **Droit international public**

[30h+15h exercices]

Ce cours trisannuel est dispensé en 2005-2006, 2008-2009,...

Langue d'enseignement : français

Niveau : cours de 2ème cycle

**Résumé : Contenu et Méthodes**

Le cours a pour objet l'étude et l'analyse des traits fondamentaux de l'ordre juridique international, entendu de celui qui régit les relations au sein d'une société internationale encore largement interétatique. Les questions classiques que suscite tout ordre juridique sont successivement abordées : sujets, sources, espaces, règlement des différends, recours à la force, système institutionnel (Organisation des Nations Unies). Dans chacune de ces matières, l'étude des règles générales est privilégiée, ce qui n'empêche pas de s'attarder quelque peu, le cas échéant, sur certains points intéressant directement la Belgique (traités, fleuves,...). Une attention particulière est prêtée dans ce cadre aux grandes conventions dites de codification et de développement du droit international, ainsi qu'aux résolutions légiférantes " des Nations Unies, qui sont appelées à se substituer progressivement à des règles coutumières devenues souvent inadaptées aux besoins présents des rapports internationaux. De nature essentiellement magistrale, le cours s'appuie sur des notes régulièrement mises à jour ("syllabus"), auxquels s'ajoutent divers documents internationaux déterminants pour la connaissance de la matière (traités,...). Aux étudiants qui suivent le programme à horaire décalé, le cours est dispensé selon des formules adaptées à la formation des étudiants et à un crédit horaire plus réduit.